



SYNTHESE DES CONSEILS DES ACCUEILS DE LOISIRS des 3 et 10 Octobre 2018

RAPPEL DE LA THEMATIQUE « Retour sur la rentrée 2018/2019, Présentation des équipes par accueil de loisirs 2018/2019, plan mercredi »

Mercredi 3 octobre, Monsieur Le Maire, Xavier Melki remercie les parents de leur présence pour ce temps d'échange.

Il espère que pour tous la rentrée s'est bien passée, rentrée qui comme chacun sait, refixe la semaine scolaire sur 4 jours, permettant aux accueils de loisirs de fonctionner en journée avec repas ou en demi-journée avec ou sans repas.

	7h00 - 8h20	8h20 - 8h30	8h30 - 11h30	11h30 - 13h20	13h20 - 13h30	13h30 - 16h30	16h30 - 19h15
<i>Lundi - mardi jeudi - vendredi</i>	Accueil par les animateurs dans l'accueil de loisirs	Ouverture des portes de l'école et accueil des enfants par les enseignants	Temps scolaire	Pause méridienne	Ouverture des portes de l'école et accueil des enfants par les enseignants	Temps scolaire	Accueil par les animateurs pour les enfants de maternelle dans les accueils de loisirs

Les équipes ont donc fait l'objet de réajustements et le temps de travail a été recalculé pour permettre l'encadrement des enfants sur les temps périscolaires.

Les taux d'encadrement fixés dans le cadre du PEDT ne seront pas appliqués sur la ville car nous faisons le choix de maintenir un niveau d'encadrement plus favorable.

Présentation du PEDT (Projet Educatif du Territoire) et du Plan Mercredi

Sandrine LE MOING réaffirme la volonté de l'équipe municipale de s'inscrire dans le nouveau PEDT incluant le plan mercredi mais regrette que les services de l'état ne soient pas en mesure de donner le label plan mercredi car les conventions ne sont pas encore disponibles.

Il nous faut donc attendre alors que nous avons préparé les documents, dès lors que le décret est paru le 23 juillet.

Les associations locales, principales partenaires de nos projets, ont, elles aussi été contraintes d'attendre la rentrée pour connaître la faisabilité de leurs interventions en fonction notamment de leurs licenciés et des encadrants disponibles dans le cadre contraint de la suppression des contrats aidés.

Ainsi, après les vacances de la Toussaint, la plupart des actions pourront commencer dans la continuité du multisport qui a déjà débuté le 19 septembre 2018.

Mercredi 10 octobre Mme FORTUNATO explique que, comme elle s'y était engagée lors des conseils de parents de l'année passée, à la demande des familles qui regrettaient de ne pouvoir bénéficier de l'activité multisport en raison de leur contrainte professionnelle.



Un éducateur sportif (ETAPS) diplômé en athlétisme a été recruté pour permettre le multisport les mercredis matin de 9h00 à 12h00 pour les 6/8 ans et les 8/11 ans.

Plusieurs cycles sportifs vont être proposés tout au long de l'année pour permettre aux trois accueils de loisirs d'envoyer par séance 12 enfants, soit 24 enfants par groupe.

Quatre axes seront proposés :

Le sport : Les associations locales du Billard, de la Pétanque, de Handball, de Basket-ball vont proposer aux enfants des accueils de loisirs des ateliers sportifs

Des séances de yoga et d'échec se rajouteront aux séances de piscine patinoire et challenge du Val Parisis.

La science : Des activités comme les fusées à eau ou les petits génies vont être programmées

Des expositions vont compléter ces séances.

La culture : Comme le cirque, des spectacles de théâtre ou de danse et des jeux en Anglais

Présentation des équipes par les responsables d'accueils de loisirs

Chaque directeur d'accueil de loisirs a présenté un trombinoscope de son équipe d'encadrement.

Ce document est accessible sur le site de la ville et affiché aux portes des accueils de loisirs.

Questions et points évoqués par les parents lors des 2 conseils d'accueils de loisirs :

Concernant les horaires de la semaine scolaire

- Les parents évoquent la difficulté d'être aux mêmes horaires aux portes de l'élémentaire et de la maternelle et ne pas vouloir être facturés pour un temps très court d'accueil périscolaire.

Mme LE BERRE explique que les horaires sont définis par la commune, l'inspectrice de l'Education Nationale tolère que les portes de l'école soient ouvertes un peu avant 16h30 pour permettre aux familles de récupérer les fratries dans le respect du cadre réglementaire fixé.

Pour les familles de l'école MONTEDOUR en raison de l'éloignement de l'élémentaire GUYON, les ATSEM de l'école MONTEDOUR accueillent les enfants à partir de 8h10 comme cela était le cas avant 2014.

Mme LE MOING rappelle également que le temps d'enseignement est fixé à 24 heures hebdomadaires et explique que les accueils courts mis en place en 2014 ont été retirés car les horaires d'ouverture et de fermeture des écoles ne les justifiaient plus.



Toutefois les temps d'accueils périscolaires continuent d'être proposés de 7h00 à 8h20, horaire d'ouverture des portes de l'école et de 16h30 à 19h15 après l'école.

Concernant les points d'accueils élémentaires :

- Les parents demandent une information précise sur l'organisation des points d'accueils et de ne pas utiliser les abréviations ou bien les accompagner d'une « notice »

L'information va être mise à jour sur le kiosque et le site de la ville.

Mme LE MOING annonce qu'à titre expérimental pour certaines sorties sur la ville les déplacements en bus vont être proposés aux vacances de la Toussaint par les équipes d'encadrement dans le respect des règles fixées et pour des petits groupes.

Cette expérimentation permet de faire découvrir aux enfants la ville autrement et d'éviter les déplacements à pieds en cas d'intempéries d'autant que Mme PECRESSE, Présidente de la Région Ile de France, vient d'annoncer des créneaux supplémentaires de bus pour notre ville.

Concernant la communication et les modalités d'accueil :

- Les parents demandent si les adresses des accueils de loisirs peuvent être sur mises sur le kiosque famille
- Les parents demandent s'il faudra réserver les points d'accueils élémentaires pour chaque vacance.

Un lien va être créé sur le kiosque pour avoir les adresses des accueils de loisirs.

Oui la réservation sera à effectuer pour chaque vacance en fonction des ouvertures des centres. Pour les mercredis, elle est annuelle.

Nous sommes en train de revoir les paramétrages du kiosque pour que cela puisse être fait sur la page des réservations vacances en lien avec les lieux de scolarisation des enfants.

- Les parents demandent où sont diffusés les programmes des vacances lorsque le centre est regroupé ?

Les programmes sont affichés sur tous les panneaux d'affichage des accueils de loisirs qu'ils soient ouverts ou regroupés pendant les vacances et sont mis en ligne dans l'onglet vacances de la page accueil de loisirs du site de la ville.

Ils paraissent 48h à 72h avant le premier jour des vacances.

Les programmes seront affichés sur tous les accueils en cas de regroupement

- Les parents demandent comment faire pour mettre à jour les informations des fiches de renseignements des enfants

Les fiches peuvent être mises à jour sur le kiosque dans la rubrique « mes informations » dans la fiche famille (état civil) et fiche sanitaire (pour les personnes habilitées, les vaccins, les allergies).

Attention les fiches transmises aux enseignants ne sont pas communiquées à la direction enfance elles sont internes aux écoles



De manière générale les factures sont visibles via le kiosque, elles sont visibles dès lors qu'elles sont acquittées et traitées par la trésorerie (décalage de 4 mois) sinon elles peuvent être envoyées par mail aux familles par le service de la régie.

Le guichet unique proposera très prochainement aux familles qui le souhaitent une petite formation sur l'utilisation du kiosque, à raison d'un soir en mairie. Les informations seront communiquées via le mailing du guichet unique

Concernant les activités du PEDT et du plan mercredi :

- Les parents demandent s'ils peuvent être informés au préalable des activités sportives multisport, piscine et autre.

L'information sera incluse dans les programmes et sur le site de la ville.

Un affichage est prévu sur les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires

Informations importantes :

Mme ACHER/NATION DIRECTRICE ENFANCE rappelle aux familles la nécessité de respecter les délais de réservation des mercredis et des journées de vacances.

Encore beaucoup trop de places sont réservées par les familles mais non utilisées ce qui entraîne des difficultés de gestion importantes (écart de production des repas, réservation des sorties recrutement des animateurs) et complique la gestion faite par les directions.

Par exemple on ne peut pas répondre favorablement aux familles qui sollicitent un besoin de garde mais qui n'ont pas réservé dans les délais les journées de vacances.

Mme LE MOING explique qu'elle ne souhaite pas surtaxer les familles et rappelle que les tarifs sont les moins chers du Val Paris mais compte sur la sensibilisation des parents pour respecter les délais.

Dans tous les cas elle précise que la priorité sera donnée aux Franconvillois.

Mme LE MOING annonce la fermeture de tous les accueils de loisirs :

- **Le 2 novembre 2018** pour permettre une journée de formation pédagogique de tous les animateurs sur la thématique du handicap
- **Le 31 mai 2019** en raison du pont de l'ascension donné par l'éducation nationale
- **Le 16 août** en raison du pont de l'assomption